

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(17\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à E. Liebbe et Cie, 20 mars 1876](#)

Jean-Baptiste André Godin à E. Liebbe et Cie, 20 mars 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Jean-Baptiste André Godin à E. Liebbe et Cie, 20 mars 1876, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (17), consulté le {date-consulte} sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48803>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[20 mars 1876](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Liebbe \(E.\) et Cie](#)

Lieu de destination8, rue du Quatre-Septembre, Paris

Description

RésuméSur l'acquisition d'une propriété près de Paris ou dans le centre de la France. Godin informe Liebbe et Cie qu'il ne peut examiner leur offre à Nogent-sur-Seine car il concentre ses recherches sur la ligne de Clamecy.

Mots-clés

[Information](#)

Lieux cités

- [Clamecy \(Nièvre\)](#)
- [Nogent-sur-Seine \(Aube\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)

Collation1 p. (291v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Je vous prie de m'excuser si je ne vous envoie pas
plus tôt les livres que vous m'avez demandés
car j'en ai très peu de disponibles.

Le 10 Mars 1846

Guise le 10 Mars 46

Messieurs Lalle et Co

Je ne puis, pour le moment,
me décider pour l'achat de vos livres
car mes associés ne consentent
de plus en plus à la ligne de
Chambray.

J'ai bien reçu vos autres com-
munications, mais par le
même motif, je n'ai pu,
quant à présent, m'occuper
des affaires que vous m'avez faites
par votre lettre du 13 2^o 46.

Agnez, je vous prie,
Monsieur, d'assurance de ma
considération distinguée.

Le 10 Mars 46